



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Section Guyane : snpes-guyane@hotmail.fr

Cayenne, le 1 mars 2018

Monsieur le Directeur Interrégional,

Nous tenons par la présente vous souhaiter un bon séjour sur le territoire Guyanais. Celui-ci étant d'une durée minimale record pour un DIR en déplacement, nous comprenons que votre emploi du temps ne vous permet pas de recevoir les OS afin de pouvoir échanger sur les difficultés que les agents peuvent rencontrer.

Nous avons pu constater depuis ces derniers mois que les territoires d'outre-mer ne semblent pas faire partie de vos priorités. La nécessité de convoquer un CTIR OM sur les différentes problématiques des territoires en tenant compte de l'état même des services ultras marin, ne vous paraît pas primordial, vu que celui-ci pourrait se tenir en 2019...

Pour la PJJ Guyane, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'une vraie politique de développement des services publics afin de prendre en compte les difficultés de ce territoire. Il est évident que la DIR IdF-OM, n'a pas saisi la portée des mouvements sociaux de mars-avril 2017, où les citoyens sont descendus dans la rue pour réclamer davantage d'engagement de l'Etat sur le territoire. Car le constat est là, le déficit des postes pour l'ensemble des services publics de la Guyane est de 4000 personnels.

Par ailleurs, nous tenons à faire remarquer, encore une fois, l'absence de la DT PJJ dans les débats et les négociations qui ont eu lieu lors de ce mouvement social. Pour notre part, nous avons été présent et avons fait remonter les besoins et les revendications des personnels pour défendre un service public d'éducation pour les jeunes en difficultés. Force et de constater, que l'administration locale a préféré s'abriter en attendant que la tempête passe. Il semblait plus important de vérifier les déplacements des collègues lors des blocages des routes, plutôt que de saisir l'opportunité de dénoncer le manque de moyens dont elle est victime.

Nous réaffirmons une fois de plus que votre refus d'entendre et de voir la situation de ces territoires a des conséquences dramatiques sur la prise en charge des jeunes dont nous avons le suivi, et donc de leur avenir.

Doit-on une fois de plus vous faire une liste non exhaustive des problèmes rencontrés ?

• **Absence d'une UEAJ :**

A cela vous préférez répondre par la création de « mission insertion » qui existent déjà depuis plusieurs années sur le territoire (que ce soit à St Laurent, Kourou ou Cayenne)

• **Absence d'EPE :**

A cela vous défendez la création d'un CEF qui est rappelons le, un lieu de privation de liberté, et non un lieu de placement éducatif. Par ailleurs, celui-ci risque de potentiellement de tomber dans l'escarcelle du secteur marchand chère à notre président de la république.

- **Manque de famille d'accueil :**

Aujourd'hui l'UEHD de Cayenne fonctionne avec 9 places au lieu de 24. L'UEHD de Saint Laurent avec 3 (en théorie) au lieu de 6.

Le rapport de la cour des Comptes du 13 novembre 2017 (que nous allons diffuser aussi auprès des personnels et des partenaires) révèle par ailleurs ce manque de moyens, et d'absence de diversification des réponses proposées aux jeunes d'Outre-Mer («La diversification et l'individualisation de la réponse pénale en matière de prise en charge des mineurs se heurtent dans les départements d'outre-mer à l'insuffisance des structures locales opérationnelles»). Et si toutefois ce même rapport souligne l'existence du schéma de placement Antilles Guyane, force est de constater que la Cour des Comptes n'a pas non plus une vision très juste des territoires Ultra Marins (difficultés importantes dans les hébergements de Martinique et de Guadeloupe) .

Nous n'évoquerons pas ici les problèmes de « managements » qui existent sur les services (St Laurent, Cayenne). Vous êtes depuis longtemps informé. Et vous continuer de laissez faire.

Nous vous remercions d'avoir pris quelques secondes de votre précieux temps, pour prendre connaissance une fois de plus de nos doléances.

Comme vous , M. Le Directeur Inter Régional , nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de se rencontrer , pour une fois de plus entendre les réponses d'une administration refusant de prendre en compte les difficultés du terrain auxquelles sont confrontés quotidiennement les personnels et les jeunes de Guyane. De plus nous ne souhaitons pas mentir aux personnels qui nous soutiennent en laissant croire que le dialogue social avec la DIR ile de France OM serait efficient.

Nous vous souhaitons un bon séjour en Guyane.

Veillez M. Le Directeur Interrégional, recevoir nos salutations syndicales accompagnées de notre profond sentiment-de colère face à un état qui refuse l'égalité aux citoyens et citoyennes de la Guyane.

